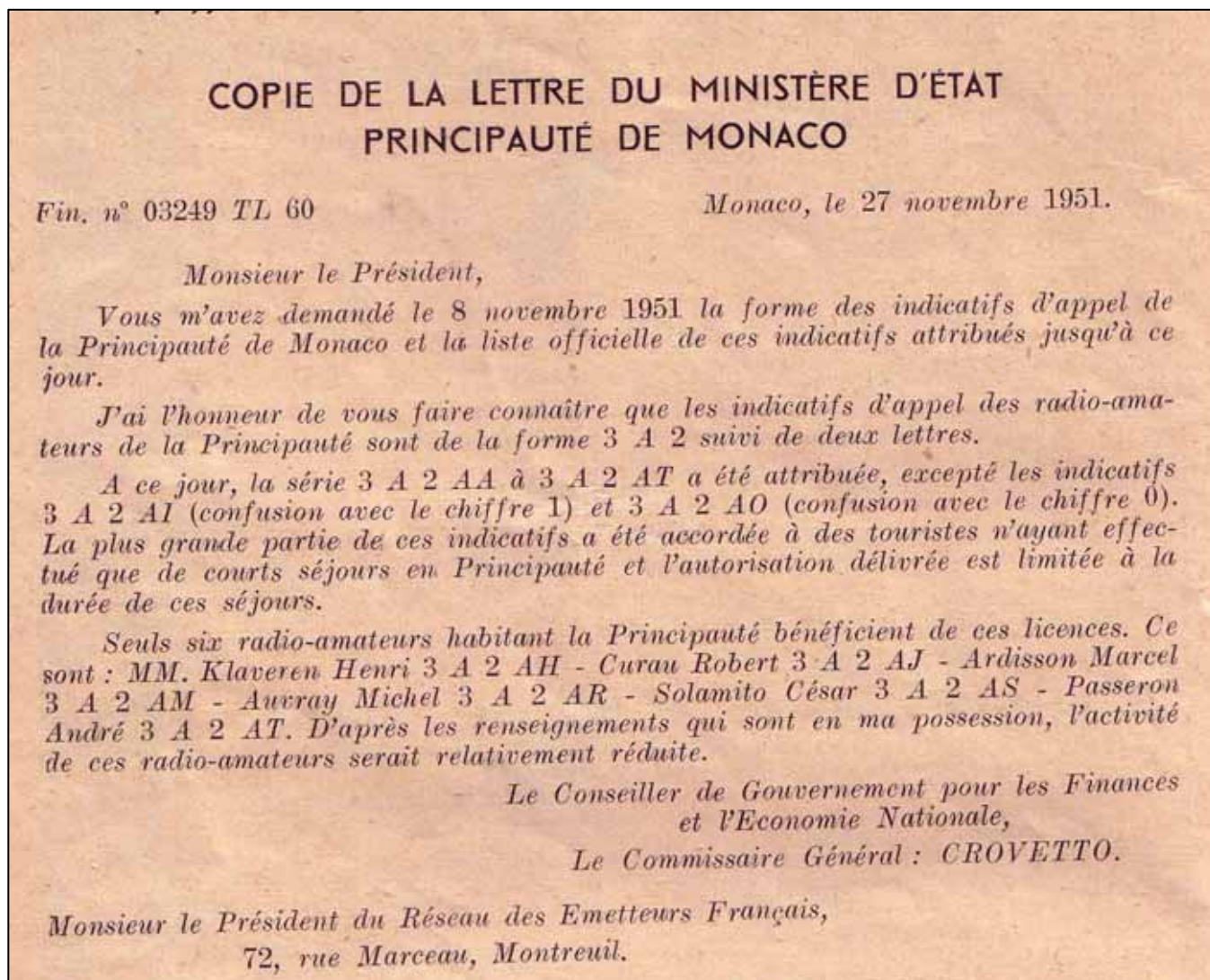


Ces apparitions, soudaines et courtes de stations radioamateurs trafiquant depuis Monaco, suscitaient de nombreuses interrogations, sur la validité de ces licences. Aussi, en date du 8 novembre 1951, le R.E.F., en la personne de son président, demande à l'administration monégasque sa position, et reçoit une lettre, datée du 27 novembre 1951 (référence: fin, n°03449 TL 60), et signée du Commissaire Général CROVETTO, confirmant les licences attribuées !



**Ainsi, toutes ces premières émissions d'amateurs avaient bien l'aval des autorités monégasques.... Et six opérateurs monégasques sont résidents !**

Dans « Radio REF » d'octobre 1952, Marcel ARDISSON « **3A2AM** » annonce la formation prochaine d'un « Réseau des Émetteurs Monégasques », confirme que toutes les stations « locales » monégasques ne sont qu'en téléphonie (AM) et signale que Pierre ALBERTINOLI vient de recevoir l'indicatif « **3A2AU** »...

